



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 Avril 2018

Etaient présents : 9

Christine MEGEVAND, Daniel ATROUNE, Nicolas BERTHOUD, Rémi JOMARD, Jean Paul LE MANACH, Laurent REY, Jean Claude RUFFON, Gérard THOMASSON, André VESIN

Excusé : 1

Christophe CLAEYS (procuration à Rémi Jomard)

Date de la convocation du conseil municipal : 05/04/2018

DELIBERATIONS

DELIBERATION 1 : Indemnité de gardiennage de l'église

L'indemnité de gardiennage de l'église est fixée à 120,97€ pour 2018, et sera versée à M. le Curé de Cruseilles.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2 : Autorisation de signer les marchés de travaux

Dans le cadre des travaux de sécurisation du chef-lieu, et d'aménagement de la salle polyvalente, Mme le Maire est autorisée à signer les marchés relatifs à ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 3 : Vote des taux d'imposition

La délibération prise en mars, lors du vote du budget doit être reprise, sans la mention du taux de la CFE (ex taxe professionnelle), celui-ci étant désormais fixé par la CCPC, suite au passage à le FPU.

Pour 2018, les taux restent inchangés :

- Taxe d'habitation 6,07%
- Taxe foncière sur le bâti 4,06%
- Taxe foncière sur le non bâti 24,24%

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 4 : Demande de subvention FDDT et amendes de police, aménagement allée des alouettes

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention auprès du conseil départemental pour le FDDT, et pour les amendes de police, pour l'aménagement de l'allée des alouettes.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 5 : Demande de subvention FDDT aménagement lavoir

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental pour le FDDT pour l'aménagement du lavoir.

Adoptée à l'unanimité

COMMISSIONS

ASSOCIATIONS

L'assemblée générale du festival des musiques aura lieu le 25 Avril.

BATIMENTS

Local des associations : La cuisine est posée. Les sanitaires, l'évier doivent être installés courant du mois. Les travaux de peinture seront effectués dans la foulée.

Salle polyvalente : Le marché public a été lancé, sauf pour le lot électricité. Les offres doivent être déposées avant le 3 mai à 17h.

Lavoir : Le projet est globalement validé, mais il convient de revoir le chiffrage et d'essayer de diminuer le coût de certains postes. En plus des bassins, on souhaite également conserver certains éléments comme par exemple les bornes charretières. Un inventaire est à réaliser.

CCAS

COMMUNICATION

La mise à jour du site se fait régulièrement.

Pour le bulletin, il manque encore beaucoup d'articles.

SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

Concernant le projet d'école à Charly, la CCPC doit rencontrer les propriétaires de la parcelle voisine pour son achat, ce qui permettrait de réaliser le projet. A ce jour nous n'avons pas eu de nouvelles.

URBANISME

La demande de CU pour une ferme pédagogique su Mont Sion a été refusée, en raison des problèmes de sécurité suite à un avis défavorable du conseil départemental concernant l'accès à la RD1201, principalement pour des raisons de sécurité.

VOIRIE

Les travaux de sécurisation du chef-lieu ont commencé, par l'entreprise Eiffage.

L'élagage de la parcelle située au milieu du chef-lieu est en cours par l'entreprise Sallaz.

Pour l'été 2018, il est décidé de confier l'arrosage des fleurs à l'entreprise Nico Paysage.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Prochaine réunion mercredi : 14 Avril

CCPC

Le budget de la CCPC a été voté. Une augmentation significative de 7% des taux d'imposition a été adoptée par le conseil communautaire.

Une nouvelle directrice a été nommée pour l'office du tourisme.

Cet été des cours d'aquabike seront proposés à la piscine de l'espace Bernard Pellarin aux Dronières.

Un compteur a été mis en place au pont de la Caille, pour recenser le nombre de visiteurs. Pour la période creuse de l'hiver, on note 32000 passages.

Il est à noter des dysfonctionnements sur le ramassage des ordures ménagères et des multi matériaux au Mont Sion, en face du restaurant le Clé des Champs. Le problème sera remonté à la CCPC.

Les travaux de 'bypass' du réservoir au Mont Sion ont été effectués par la CCPC, mais sans réunion de chantier avec la commune. Une réunion avec la CCPC sera demandée pour avoir les explications.

QUESTIONS DIVERSES

- Des quads ont emprunté les chemins interdits à la circulation un dimanche matin au Mont Sion. On demandera l'avis de syndicat mixte du Salève sur les moyens à prendre pour faire respecter la réglementation.

- Plusieurs arbres sont tombés sur le chemin de la Sauge. Il faut voir avec le syndicat mixte du Salève s'ils peuvent effectuer l'entretien.

Prochaine réunion : Lundi 7 Mai 2018 à 20h